



ECOLE SAINTE-MARGUERITE

Place Sainte-Marguerite,1

5004 Bouge

Tél :081/213719

direction@saintemarguerite.be

www.saintemarguerite.be

Circulaire de rentrée

23 août 2024

Direction : Stéphanie De Coster

Chers parents,

La rentrée s'annonce ce lundi 26 août et nous sommes impatients de vous retrouver pour une nouvelle année scolaire.

Nous mettrons nos priorités dans la formation de vos enfants, afin qu'ils soient capables d'être autonomes, qu'ils s'épanouissent autant dans leur personnalité que dans leurs apprentissages. Nous mettrons tout en œuvre, pour apporter le suivi nécessaire à chacun de vos enfants.

Encore une fois, je vous rappellerai que la collaboration entre l'Ecole et la Famille avec un grand F est essentielle. L'équipe, au complet, se mobilisera pleinement pour le développement de votre enfant mais nous devons nous unir pour aboutir à nos objectifs communs.

Une des forces de notre école est la communication. Chacun se veut disponible, et à l'écoute des besoins de ses élèves. Alors, n'attendez pas si vous rencontrez un problème (et si tout va bien aussi ; on oublie souvent de dire que tout va bien !). 😊

Vous découvrirez au détour de ces quelques pages, toutes les informations nécessaires pour bien commencer l'année. Nous nous tenons toujours à votre disposition en cas de besoin.

Je vous souhaite, déjà, à tous et toutes, une magnifique nouvelle année scolaire au sein de l'école Sainte-Marguerite.

De Coster Stéphanie, Directrice

Pour le jour de la rentrée, ce 26 août,

L'accueil des enfants se fera en deux temps pour que vous puissiez partager ce moment avec votre enfant tant chez les grands qu'auprès des plus petits.

- **Pour les enfants de M3 et de primaire,** nous vous accueillerons dans la grande cour avec votre enfant **à 8h40.**
- **Pour les enfants d'accueil, de M1 et de M2,** l'accueil se fera dans la petite cour **à 9h00** puis, les parents des petits d'accueil et de M1 pourront les accompagner en classe jusqu'à 9h30.

- Si votre enfant arrive avant 8 h, il sera accueilli par Mme Catherine dès 7 h dans les locaux de l'accueil extrascolaire, à la Ferme (petite grille).

Ci-dessous, vous trouverez les informations spécifiques sur la vie organisationnelle de l'école qui sont essentielles au bon déroulement de l'année. Merci d'en prendre connaissance dans son entièreté (même si c'est un peu long).

Informations diverses :

1. ORGANISATIONS ET AFFECTATIONS

➤ En section MATERNELLE, nous organisons 5 classes :

- 2 classes d'Accueil-M1 : titulaires : Mme Isabelle/ Mme Augustine et Mme Véronique. D (Mme Annick viendra en aide aux classes après les congés)
 - 1 classe de M2 : titulaire : Mme Véronique. C
 - 2 classes de M3 : titulaires : Mme Marine et Mme Mélodye
 - Chaque classe bénéficiera de 2 périodes de psychomotricité avec Mme Elise.
 - Mme Sheila et Mme Kathy (chez Mme Isabelle) et Mme Andeline (chez Mme Véronique), nos puéricultrices, seront présentes au service des plus petits.
- ➔ Des stagiaires infirmiers seront régulièrement présents à l'école.

➤ En section PRIMAIRE, nous organisons 7 classes :

- 1 classe de 1 ère primaire : titulaire : Mme Julie/M. Thomas
- 1 classe de 2 ème primaire : titulaire : M. Killian
- 2 classes de 3 ème primaire : titulaires : Mme Laetitia et M. Mathieu
- 1 classe de 4 ème primaire : titulaire : Mme Annick
- 1 classe de 5 ème primaire : titulaire : Mme Céline
- 1 classe de 6 ème primaire : titulaire : Mme Esther
- Mme Ingrid assurera le cours de religion dans la plupart des classes.
- Mme Caroline assurera la musique et les heures d'accompagnement personnalisé.
- Mevrouw Isabelle donnera le cours de néerlandais aux élèves de P3, P4, P5 et P6.
- En éducation physique, les cours seront donnés par Mr Paul et Mme Pauline.

➤ SERVICE EXTRASCOLAIRE

Mme Maryse est notre responsable de la coordination de l'accueil extrascolaire.
Elle pilote une équipe de plusieurs accueillants-surveillants.

garderie@saintemarguerite.be

➤ SECRÉTARIAT ET COMPTABILITÉ : Mme Angélique (les lundi, mercredi et jeudi de 8h à 16h)

secretariat@saintemarguerite.be

➤ NETTOYAGE ET ENTRETIEN : Mr Frank, Mr Franck et Mr Michel.

2. HORAIRE DES TEMPS SCOLAIRES :

➤ En MATERNELLE :

- **08h40 - 12h15** : Temps en classe (10h45-11h15 : récréation)
- **12h15 - 12h40** : Repas en classe
- **12h40 - 13h40** : Temps de midi dans la cour de récréation ou à la sieste
- **13h40 - 15h35** : Temps en classe (la sieste se poursuit pour les petits une partie de l'après-midi)

➔ **15h35** : Fin des cours

➤ En PRIMAIRE

- **08h40 - 12h15** : Temps en classe (10h20-10h35 : récréation)
- **12h15 - 12h40** : Repas en classe
- **12h40 - 13h40** : Temps de midi dans la cour de récréation
- **13h40 - 15h20** : Temps en classe

➔ **15h20** : Fin des cours

➔ *Merci de veiller à respecter les heures d'arrivée dans l'établissement afin de garantir à tous un bon départ de chaque journée scolaire.*

En cas d'imprévus et d'arrivée tardive, votre enfant sera accueilli à l'accueil (première porte sur votre droite dans la grande cour).

3. « SORTIE DES CLASSES » ET SÉCURISATION AUX ABORDS DE L'ÉCOLE :

- L'emplacement sur la voie publique devant l'école est un « dépose-minute » : ceci signifie que vous pouvez vous y arrêter et que votre enfant peut descendre de l'auto sur le trottoir et regagner en sécurité l'entrée de l'école mais vous ne pouvez quitter votre véhicule.
- Pour la sécurité de tous, il vous est demandé de redoubler de prudence aux abords de l'école et de respecter la signalisation en place.
- Pour désengorger quelque peu la sortie des classes, les élèves de primaire peuvent quitter l'école à partir de 15h20. Ils seront dès lors sous votre responsabilité. Si vous l'autorisez, ils peuvent également sortir seuls de l'école aux jours et heures notés sur une carte de sortie (voir fiche de renseignements).

Pour des questions de sécurité également, nous demandons que les parents soient présents physiquement à la sortie (pas au volant de leur voiture) à la barrière.

- *à partir de 15h20 pour les élèves de primaire*
- *à partir de 15h35 pour les élèves de maternelle.*

Durant cette période (de 15h20 à 15h45), nous vous demandons de ne pas entrer dans la grande cour de l'école. Seuls les parents qui ont un rendez-vous y sont autorisés.

* Entrée et sortie possible via la salle Phénix :

- Vous avez la possibilité de déposer votre enfant au pied de la salle Phénix. Il pourra se rendre (Sous votre responsabilité) à l'école via le chemin qui mène directement à l'école.
- Vous pouvez aussi le conduire via cet accès mais nous vous demandons de rester sur le chemin en gravier et ne pas entrer dans l'espace « pavés » qui ne nous appartient pas, exception pour les parents d'élèves d'accueil, M1 et M2 qui sont autorisés à conduire leur enfant dans la petite cour (jusqu'à la porte en bois).

4. DÉCLARATIONS ET JUSTIFICATIFS D'ABSENCE :

- Si votre enfant est absent, merci de déclarer son absence via le site internet de l'école.
- Les informations concernant la Promotion de la santé à l'Ecole (PSE) et le PMS sont à lire sur notre site internet.
- En Accueil, M1 et M2 : les absences ne sont pas à justifier.
- En M3 et en section primaire, toute absence doit être justifiée par un mot des parents via le site de l'école ou par un certificat médical si au moins trois jours d'absence :

- Toutes les absences de vos enfants doivent être justifiées via le site de l'école.
 Les justificatifs écrits dans les journaux de classe sont à éviter afin de limiter les différents canaux de communication.
- Si l'absence dure **moins de 3 jours**, le justificatif d'absence signé ou le certificat médical doit revenir le jour où votre enfant revient à l'école au plus tard.
- Si l'absence dure **plus de 3 jours**, nous devons recevoir le justificatif signé ou le certificat médical d'absence au plus tard le 4ème jour d'absence.

Les absences doivent être justifiées via le site de l'école mais les certificats médicaux originaux doivent revenir également à l'école au retour de l'enfant.

Les certificats antidatés seront refusés (exemple: absence le 04 et le 05 et le certificat daté du 06), ainsi que les motifs ou certificats reçus après la date demandée (voir ci-dessus).

 Passé ce délai, les justificatifs ne seront plus acceptés.

Lorsque les enfants arrivent en retard, l'absence doit également être déclarée via le site de l'école.

Si l'école vous appelle et que vous revenez chercher votre enfant parce qu'il est malade en cours de journée, il faudra également justifier son absence pour la suite de la journée.

Lorsque vous prenez un rendez-vous médical en cours de journée pour votre enfant, nous devons également récupérer un document du spécialiste pour justifier son absence.

5. PRISE DE MÉDICAMENTS

Pour pouvoir administrer un médicament à votre enfant, nous avons besoin d'une autorisation de votre médecin. Celui-ci peut l'envoyer par mail à l'école direction@saintemarguerite.be.

Aucun médicament ne peut plus être administré aux enfants sans ordonnance.

6. EXTRASCOLAIRE : GARDERIE DU MATIN – TEMPS DE MIDI - GARDERIE DU SOIR :

Horaire

- **De 7h à 8h** : 0.80 € par 1/2 heure entamée.

→ **A partir de 8h** : gratuité.

- **Temps de midi** : Montant forfaitaire pour toute l'année : 40 € pour le 1er enfant et à partir du second enfant et suivant(s) : 30 €. Ce montant vous sera facturé fin octobre.

→ **15h20 - 15h45** : gratuité.

- **15h45 - 18h15** : 0.80 € par 1/2 heure entamée.

*** Mercredi : de 12h30 à 16h30.**

Notre équipe d'accueillants

Mme Maryse
Coordinatrice extrascolaire
16 ans d'expérience à Sainte-Marguerite. Accueil du matin, du midi, et du soir en primaire

Mme Catherine
Educatrice A2
Accueil du matin dès 7h et du midi en primaire

Mr Fabrice
Educateur A1
Accueil midi et soir en primaire

Mme Merry
Formation de base agréée par l'ONE
Accueil du soir en maternelle et du mercredi après-midi

Mr Frank
En formation, sous contrat article 60
Accueil du matin, du midi et du soir en maternelle

Mme Cynthia
Formation de base agréée par l'ONE
Accueil du midi et du soir en maternelle

Garderie du matin : entre 7h et 8h.

- Au rez-de-chaussée de la ferme (entrée via la grille de la cour maternelle)

Garderie du matin : entre 8h et 8h40.

- Dans la petite cour des maternelles pour les élèves des classes d'accueil, M1 et M2.
- Dans la grande cour pour les élèves de primaire + classes de M3.

Garderie du soir : dès 15h45 (payante)

➤ Par beau temps :

- pour les élèves de primaire : dans la grande cour
- pour les élèves de maternelle : dans la petite cour

➤ Par temps froid ou pluvieux : à la FERME

➔ Eviter le plus possible de communiquer des informations importantes aux accueillants, ils ne voient pas forcément les titulaires et les informations peuvent se perdre en chemin. Quelle que soit la demande, privilégiez un petit mot dans le journal de classe ou sur un document à glisser dans la mallette de votre enfant.

7. ORGANISATION ET INSCRIPTION DE L'ÉTUDE APRÈS LA CLASSE ET DE LA GARDERIE DU MERCREDI APRÈS-MIDI

Les études commenceront à partir du **lundi 09 septembre**

Cette année nous distinguerons 4 groupes d'étude :

- Une étude surveillée par Mme Marie-Claude (p3-p6), une étude intergénérationnelle pour les P2 (aide en lecture)

Ces personnes, que nous remercions pour leur engagement, prêteront sous contrat de volontariat sous la responsabilité de l'école.

- Deux études dirigées par des enseignants (p3-p6).

Les places dans les études dirigées seront limitées à 15 enfants par groupe. La sélection se fera en fonction de l'ordre d'inscription. Pour pouvoir participer à l'étude dirigée, votre enfant doit obligatoirement participer aux 3 jours d'étude (lundi-mardi-jeudi).

Aide à la lecture P2 : 1 euro (30 min).

Etude surveillée (p3-p6) : 1 euro (30 min pour les p3-p4), 1,50 euro (45 min pour les p5-p6)

Etude dirigée (p3-p6) : 2 euros (45 minutes pour tous)

Il vous est demandé de vous inscrire via le site de l'école avant le **05 septembre à minuit**.

Pour l'étude dirigée des 3 jours obligatoirement, les 30 premiers inscrits pourront la suivre. Les suivants seront mis en liste d'attente en cas de désistement d'un inscrit.

Pour la bonne organisation de celles-ci, voici quelques consignes :

Si vous souhaitez que votre enfant se rende à l'étude surveillée occasionnellement :

Un mail la veille ou le jour-même en matinée à garderie@saintemarquerite.be suffit. L'idéal est que votre enfant soit informé le matin s'il doit se rendre ou pas à l'étude du soir.

Nous vous demandons de ne pas venir rechercher votre enfant à l'étude. Lorsqu'elle est terminée, les enfants se rendront automatiquement à la garderie. Nous demandons à tous les élèves inscrits à l'étude de prévoir, dans leur cartable, de quoi s'occuper dans le calme (lecture, dessin...) s'ils ont terminé leur travail avant l'heure. Par beau temps, lorsque les devoirs sont terminés, les enfants seront autorisés à se rendre à la garderie à l'extérieur.



Des ateliers de langue en anglais sont organisés par Speech Splash **les mardis et jeudis de 16h00 à 17h00**. Les inscriptions se finalisent ➔ <https://www.speech-splash.be/stemarguerite>

info@speech-splash.be

Attention, pour valider l'inscription, vous avez reçu un mail (voir spams) durant les congés scolaires.

L'école accueille cette ASBL mais ne la gère pas. Evidemment, nous restons à votre écoute en cas de problème pour leur relayer.

Les enfants participants iront à la garderie jusqu'à 16h00 où les animateurs viendront les chercher et où ils seront redéposés après l'activité. Vous pourrez donc récupérer votre enfant à 17h00 à la garderie. Si vous n'êtes pas présents, votre enfant sera inscrit à la garderie.

8. RESTAURATION : *NOUS AVONS UN NOUVEAU PARTENAIRE. LES PRODUITS SONT FAITS MAISON EN PRIVILÉGIANT LES PRODUITS BIO ET LOCAUX ! NOS PRIX, EUX, RESTENT INCHANGÉS !*





● Dagoberts et sandwiches mous garnis.

- Possibilité de commander tous les jours sauf le mercredi **avant 8h40** des sandwiches ou dagoberts via notre site internet. :

- Jambon
- Fromage
- Jambon/fromage
- Thon Mayonnaise maison
- Poulet grillé maison
- Américain maison (frais du jour)
- Végétarien ; Houmous, falafel, légumes grillés

3 € / sandwich mou, 4.50 € / dagobert.

Si votre enfant est absent, vous pouvez décommander en envoyant le jour J avant 8h40 un mail à [**garderie@saintemarguerite.be**](mailto:garderie@saintemarguerite.be)

Si un sandwich n'a pas été décommandé, il sera facturé et mis au frigo si vous souhaitez le récupérer.

- Possibilité de les commander la veille ou le jour J avant 8h40 via notre site internet
Ils vous seront facturés en fin de mois.

● Vente de cornets de pâtes

Date limite de commande : **tous les jours jusqu'à 8h40** via le site de l'école :

- Bolognaise
- Jambon crème
- Mac & Cheese
- Végétarien (sauce tomate-légumes-crème)
- Poulet Pesto

2 formats :

- * Cornet de 750 gr pour les primaires au prix de **6.50 €**
- * Cornet de 375 gr pour les maternelles au prix de **3.25€**

Une fourchette sera fournie.

● Soupe

- Dès le 30 septembre, votre enfant aura la possibilité de recevoir un bol de potage de légumes frais chaque jour.

Si vous souhaitez qu'il en bénéficie dès ce jour-là, merci de passer commande via notre site **avant le 22 septembre à minuit**.

Prix : 0.85 € / jour / enfant de la section primaire.
0.65 € / jour/enfant de la section maternelle.

- À tout moment, vous pourrez commander la soupe pour votre enfant via le site internet mais la distribution ne commencera qu'à partir du premier jour ouvrable du mois suivant.

- Il en est de même pour arrêter la distribution (un mail à garderie@saintemarquerite.be suffit).

La suppression ne prendra cours que le premier jour ouvrable du mois suivant.

- La soupe sera facturée **anticipativement** pour le mois suivant.

En cas de maladie, il est possible de venir chercher la soupe dans un thermo (merci de nous prévenir de votre passage). Il n'y aura pas de remboursement.

9. PHOTOS

Un photographe des Editions de l'Avenir se présentera à l'école dans les prochains jours pour prendre une photo de la classe de première année primaire.

Si vous voyez une objection à ce que votre enfant figure sur cette photo qui sera publiée dans le journal, veuillez-nous le faire savoir.

10. DIFFUSION DES CIRCULAIRES ET DES FACTURES

Dans un souci d'écologie et d'économie, nous envoyons à tous les circulaires et informations de la vie de l'école PAR MAIL (sauf avis contraire de votre part). Nous envoyons également les factures mensuelles par mail.

A défaut d'opposition des parents, les adresses courriels et numéros de téléphone des familles seront communiqués aux différents comités de parents de l'école. Ceux-ci sont également soumis au R.G.P.D. Toute opposition doit faire l'objet d'une demande écrite formulée à la direction au moment de l'inscription de l'enfant.

Rappel : les factures seront envoyées par mail en début de mois. Pour éviter une surcharge de travail et mettre à mal les finances de l'école, nous vous demandons de régler celle-ci dès réception sans oublier la communication structurée.

➔ En cas de problèmes financiers, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme la directrice afin de trouver une solution.
Pour toute autre question, Mme Angélique se tient à votre disposition.

11. RÉSEAUX SOCIAUX :

Nous assistons occasionnellement à des dérapages dans les discussions de groupes sur différents réseaux. Les élèves créent des groupes classes qui parfois dégénèrent à un moment où l'autre. Même si l'utilisation se fait en-dehors du temps scolaire, nous nous permettons d'attirer votre attention sur ces faits qui, outre leur dangerosité avérée sont de nature à instaurer un climat conflictuel et nuisent ainsi au bien-être de certains élèves. Nous comptons sur votre collaboration et votre vigilance à cet égard et vous en remercions.

Un groupe Facebook privé de l'école existe : « Ecole Sainte-Marguerite ». Pour y avoir accès il suffit de répondre aux questions. Sans réponse, votre demande sera refusée.

12. INSCRIPTIONS FUTURES DES PETITS FRÈRES OU PETITES SŒURS

Etant donné que les places sont très limitées, nous vous informons qu'il est important de bien les inscrire à l'avance (dès la naissance). Les inscriptions se font par ordre d'arrivée et il n'y a pas de priorité établie. (secretariat@saintemarguerite.be)

13. QUELQUES PROJETS EN COURS... EN QUELQUES MOTS...

- Cette rentrée verra la poursuite du Plan de pilotage dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'Excellence. Nous avons choisi 3 objectifs déclinés en stratégies et plan d'actions :

o Améliorer les résultats des élèves en langue française, en particulier « Lire »

o Renforcer la collaboration au service de la continuité des apprentissages pour les élèves

o Afin d'améliorer le climat scolaire et le bien-être des élèves, renforcer la coopération et le partenariat (communication) de la triangulation "enfants-enseignants-parents" au sein de l'école.

Nous poursuivons également la mise en œuvre de nos Projets d'école, pédagogique et éducatif.

- Mise en place d'aménagements raisonnables : des élèves de notre école, ayant un trouble d'apprentissage, continueront de bénéficier de périodes d'aide durant leur temps scolaire. Un Dossier d'accompagnement de l'élève sera mis en place si des difficultés récurrentes sont observées. Il accompagne l'enfant sur son suivi pédagogique. ➔ <https://www.youtube.com/watch?v=ymLJDRuMekY>

- Nombreuses visites et animations en fonction des projets de classe et d'école (notamment autour de la lecture)

14. QUELQUES DATES CONNUES À CE JOUR :

- Rentrée scolaire : 26 août 2024 + accueil des parents des nouveaux élèves.

- Réunions de rentrée :

Mme Isabelle et Mme Véronique (accueil-M1): 04/09 à 19H00

Mme Véronique (M2): 12/09 à 19h00

Mme Mélodye et Mme Marine: 13/09 à 18h30

Mme Julie: 06/09 à 18h00

M. Killian : 06/09 à 18h00

M. Mathieu: 11/09 19h00

Mme Laetitia: 11/09 à 19h00

Mme Annick: 26/08 à 18h00

Mme Céline et Mme Esther: 11/09 à 18h30

- Photos des P1 Vers l'Avenir ; aux alentours de mi-septembre
- 19 septembre : je cours pour ma forme au parc de Bouge
- 20 septembre : Accueil + M1 : journée à la ferme du bois de Bocq.

- 23 septembre : Venue du photographe.
- 9 octobre : conférence pédagogique.
- 08 novembre : Marche aux lanternes/ balade contée.
- Semaine du 25 novembre : remise du premier bulletin
- 06 décembre 2023 : Venue de Saint-Nicolas à l'école.
- 12 décembre : nos cougnous de Noël seront de retour
- 13 décembre : concert de Noël primaire
- Du 03 au 14 février : festival du livre.
- 22 avril : Chasse aux œufs.
- Semaine du 24 mars : Deuxième bulletin
- Du 15 au 20 avril : Classes vertes à Charneux pour les P3-P4-P5-P6
- 01 juin : fancy-fair
- Du 04 au 06 juin : Classes sportives P1-P2.
- 03 juillet : remise des bulletins et CEB et souper des P6.
- 04 juillet : réunion de parents et dernier jour d'école.

*Pour organiser tous ces moments festifs, nous avons besoin de vous !
N'hésitez pas à rejoindre le comité des fêtes
On compte sur vous !*

⇒ comitedesfetes@saintemarquerite.be

Si vous souhaitez vous investir dans les actions de l'école et être le porte-parole des parents, n'hésitez pas à rejoindre le comité de parents !

⇒ comitedesparents@saintemarquerite.be

15.DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Cette semaine de rentrée, nous distribuerons à chaque élève une fiche individuelle de renseignements et la fiche signalétique de votre enfant avec les informations en notre possession. Nous vous demandons de bien vouloir les vérifier, au besoin les corriger ou les compléter et les remettre pour le **MERCREDI 4 SEPTEMBRE** au titulaire de votre enfant.

